

Délibération 2
Tableau des effectifs.

C'est une nouvelle saignée dans les effectifs des agents municipaux.
Et ce n'est pas la première. Régulièrement, à chaque Conseil, ce sont 10 ou 20 postes qui sont supprimés.

Je crois que ce n'est pas bon. A chaque fois, vous fragilisez davantage encore les capacités de la Municipalité, le service rendu au public et les conditions de travail des agents.

C'est par exemple le cas du Musée Duhamel où nous ne répondons plus depuis des années aux contraintes légales d'un musée national – ce qui nous a fait perdre la subvention - , où les employées embauchées en CDD sont particulièrement fragilisées.

Cela vous permet également de justifier le recours systématique à des délégations systématiques de service public : stationnement payant, crèches, cantines, gestion de l'eau ... Foire-exposition aussi – avec les résultats que l'on a connu cette année.

Autrement dit, en diminuant chaque fois un peu plus les effectifs communaux, vous ne faites pas d'économies, vous transférez au privé des dépenses utiles créatrices de services rendus – le tout avecmoins de services rendus mais beaucoup plus chers.